

# REGLEMENT DES EPREUVES

Fédération Française du Sport-Boules

## FRANCE TIRS

6 et 7 avril 2013

Boulodrome de Dardilly  
Porte de Lyon

BOULODROME DEPARTEMENTAL

160 athlètes Seniors, Féminines et Jeunes

© F.F.S.B. - Communication - Ag. Delalle - Affiche Championnat de France de Tirs Dardilly 2013 - Crédits Photos : Bernard Protais, Muriel Chaudet / Ville de Lyon, Grand Lyon - 01\_13



# FRANCE TIRS 2013 - **REGLEMENT** : Championnats de France de Tir Progressif

## 1. **Catégories : MASCULIN / FEMININ**

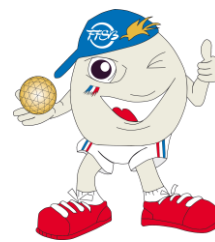
Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifié(e)s.

**Qualifications** : Chaque participant(e) effectue 2 passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 3 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour la finale.*

**Finale** : Chaque participant(e) effectue un passage. *Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concerné(e)s sont départagé(e)s par le classement national.*



## 2. **Catégories - 23 (Féminines et Masculins)**

Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifié(e)s.

**Qualifications** : Chaque participant(e) effectue 2 passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 4 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour la demi-finale.*

**½ Finales** : Chaque participant(e) effectue un passage.

*Les athlètes ayant réalisé les 3 meilleures performances sont qualifié(e)s pour la finale.*

**Finale** : Chaque participant(e) effectue un passage. *Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concernés sont départagé(e)s par le classement national.*

## 3. **Catégories : F -15 / F -18**

Huit athlètes sont qualifiées, selon les modalités définies pas la C.N.J.

**Qualifications** : Chaque participante effectue deux passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 4 premières du classement sont qualifiées pour la demi-finale.*

**½ Finale** : Chaque participante effectue un passage.

*Les athlètes ayant réalisé les 3 meilleures performances sont qualifiées pour la finale.*

**Finale** : Chaque participante effectue un passage. *Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concernées effectuent une épreuve de barrage (Voir ci après).*

## 4. **Catégories : G18 / G15**

Seize athlètes sont qualifiés, selon les modalités définies pas la C.N.J.

**Qualifications** : Chaque participant effectue deux passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 8 premiers du classement sont qualifiés pour les demi-finales.*

**½ Finales** : Chaque participant effectue un passage.

*Les athlètes ayant réalisé les 3 meilleures performances sont qualifiées pour la finale.*

**Finale** : Chaque participant effectue un passage. *Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concernés effectuent une épreuve de barrage (Voir ci après).*



# FRANCE TIRS 2013 - **REGLEMENT** : Championnats de France de Tir de Précision

## 1. **Catégories Seniors et - 23 (Féminines et Masculins) :**

Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifiés.

**Qualifications :** Chaque participant(e) effectue deux passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 4 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour les demi-finales.*

*En cas d'égalité pour la qualification, les athlètes concerné(e)s sont départagé(e)s par le classement national.*

**½ Finales :** Cette phase se déroule en duel.

L'athlète classé(e) 1<sup>er(e)</sup> affronte l'athlète classée 4<sup>ème</sup> et l'athlète classé(e) 2<sup>ème</sup> affronte l'athlète classé(e) 3<sup>ème</sup>.

Sur chaque jeu, l'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

*Les deux gagnant(e)s sont qualifié(e)s pour la finale.*

**Finale :** Les deux athlètes s'affrontent en duel. L'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

*Les performances attribuent les médailles.*

*En cas d'égalité lors des demi-finales et finale, l'épreuve se poursuit immédiatement par la mort subite (RTI).*

## 2. **Catégories : F -15 / F -18**

Huit athlètes sont qualifiées, selon les modalités définies pas la C.N.J.

**Qualifications :** Chaque participante effectue deux passages.

A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 4 premières du classement sont qualifiées pour les demi-finales.*

**½ Finale :** Cette phase se déroule en duel. L'athlète classée 1<sup>ère</sup> affronte

l'athlète classée 4<sup>ème</sup> et l'athlète classée 2<sup>ème</sup> affronte l'athlète classée 3<sup>ème</sup>.

Sur chaque jeu, l'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

*Les deux gagnantes sont qualifiées pour la finale.*

**Finale :** Les deux athlètes s'affrontent en duel. L'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

*Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concernées effectuent une épreuve de barrage (Voir ci après).*

## 3. **Catégories : G -15 / G -18 :**

Seize athlètes sont qualifiés, selon les modalités définies pas la C.N.J.

**Qualifications :** Chaque participant effectue deux passages. A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 8 premiers du classement sont qualifiés pour les 1/4 de finales.*

**¼ de Finales :** Cette phase se déroule en duel :  
Match A : 1<sup>er</sup> contre 8<sup>ème</sup>  
Match B : 2<sup>ème</sup> contre 7<sup>ème</sup>

Sur chaque jeu, l'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

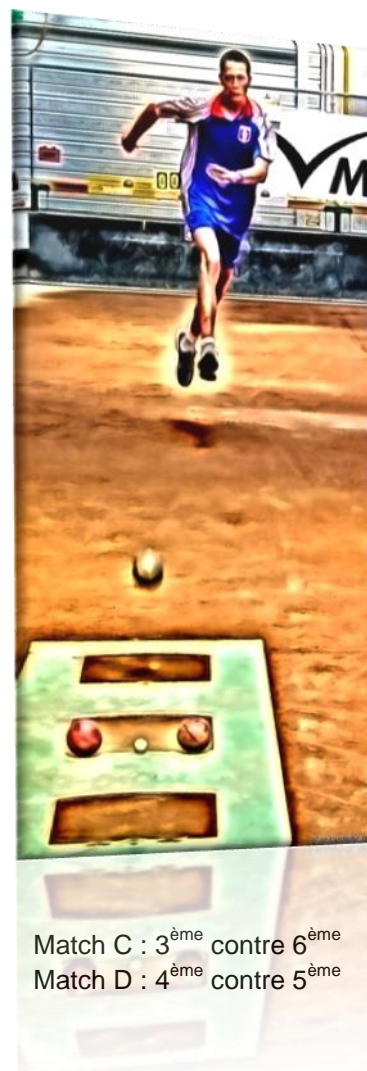
*Les quatre gagnants sont qualifiés pour les demi-finales*

**½ Finales :** Cette phase se déroule en duel. L'athlète vainqueur du match A rencontre le vainqueur du match D et le vainqueur du match B rencontre le vainqueur du match C. Sur chaque jeu, l'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face). *Les deux gagnants sont qualifiés pour la finale.*

**Finale :** Les deux athlètes s'affrontent en duel. L'ordre de tir est déterminé par tirage au sort (pile ou face).

*Les performances attribuent les médailles.*

*Pour chacune des phases, en cas d'égalité pour la qualification ou l'attribution de médaille, les athlètes concernées effectuent une épreuve de barrage (Voir ci après).*



## REGLEMENT JEUNES : Epreuve de barrage

### 1. Principe :

---

#### Tir progressif :



#### Tir de précision :



Les athlètes à départager tirent alternativement une boule par cible (boule blanche de diamètre 100 mm). Ils marquent 1 point par réussite et 0 en cas d'échec.

Les cibles évoluent sur les trois premières alvéoles du tapis en montée et descente, quel que soit le résultat du tir. Ils (ou elles) tirent donc 5 boules : Alvéole 1, puis 2, puis 3, puis 2, puis 1. Si à l'issue de ces 5 tirs, une nouvelle égalité subsiste, l'épreuve de barrage recommence mais avec la règle de la mort subite (à égalité de lancers) et ainsi de suite jusqu'à disparition de l'égalité.

Les athlètes ayant le plus de points sont qualifié(e)s selon le nombre de places à pourvoir ou se voient attribuer la (les) médaille(s) qui corresponde(nt) à leur classement.

### 2. Déroulement :

---

Le barrage s'effectue sur les terrains de l'épreuve concernée.

#### • A l'issue des qualifications :

Ces éventuels barrages se déroulent en début de 2ème journée du championnat.

Les athlètes sont positionnés sur leur terrain par les délégués en charge de la compétition.

Ces derniers définissent aussi l'ordre de passage des athlètes, et veillent au bon déroulement de l'épreuve.

Les délégués définissent une période d'échauffement spécifique, à l'issue de celle-ci, l'épreuve débute.

#### • A l'issue d'un ¼ de finale, d'une ½ finale ou d'une finale :

Immédiatement après l'épreuve spécifique (Tir de Précision ou Tir Progressif), les athlètes prennent possession de leur terrain, désigné par les délégués en charge de la compétition, et l'épreuve débute sans échauffement.